

A Sarreguemines, records de terrassements pour l'Europôle II

by Le Moniteur - lundi, octobre 17, 2011

<http://correspondances.fr/records-de-terrassements-pour-leuropole-ii/>

La communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences lance l'aménagement d'Europôle II, un site candidat au record de la plus grande zone industrielle de Lorraine.

Depuis mai dernier, les compacteurs ont remplacé les tracteurs dans les champs longeant l'autoroute A 4 à hauteur de Willerwald, où la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences (Casc) engage l'extension de la zone Europôle.

1,7 million de m3 de déblais et remblais

Prévue en trois phases, la Zac communautaire comporte au total 373 ha entre Hambach et Willerwald et constituera lors de son achèvement la plus grande zone industrielle de Lorraine. Concessionnaire de l'aménagement, la Société d'équipement du bassin lorrain pilote le chantier qui remue 1,7 million de m3 de déblais-remblais pour 782 000 m2 de plateformes et voiries. Trois bureaux d'études mosellans, Coreal, BEA et Nord Est ingénierie, assurent la maîtrise d'œuvre des travaux d'un montant global de 20 millions d'euros TTC, dont 5 millions d'euros TTC pour les voiries.

Le groupement Vinci – Weiler – Urano – Eurovia a mobilisé 70 personnes par jour et 40 engins de plus de 40 tonnes pour mener à bien le chantier qui s'est achevé fin septembre.

Située dans les couloirs écologiques humides et boisés de l'est mosellan, l'Europôle II laissera intacte la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) des Marais de Hambach et l'agrandira en certains points. Les deux couples de gobe-mouches à collier pourront continuer à nicher dans la partie boisée de la zone. Au lieu des traditionnels bassins de rétention, un système de noues redirigera les eaux pluviales vers la zone humide.

Pendant les travaux, un réseau capte les eaux du bassin versant supérieur et les dirige vers des bassins de traitement. Le ruisseau rectiligne qui longeait le site a été approfondi et enrichi de méandres propices à la reproduction de la faune aquatique.

800 millions d'euros pour une centrale à gaz

Sauf imprévu, la centrale à cycle combiné gaz Hambregie constituera le premier occupant de la zone sur 40 ha. L'énergéticien Direct Energie compte investir quelque 800 millions d'euros dans ce projet fortement contesté de deux tranches d'une puissance de 446 MW chacune. La Casc ne prévoit pas d'aménagement spécifiquement dédié à la centrale. Elle assure en revanche l'entretien de la voie ferrée désaffectée longeant le site en vue d'une éventuelle demande de multimodalité.

Pour l'heure, le principal atout de l'Europôle II demeure sa desserte autoroutière. La Casc a confié à la SNCF les études de maîtrise d'œuvre d'un pont sans pile qui enjambera l'autoroute A4 pour relier les

Europôles I et II. Les travaux d'un montant prévisionnel de 3 millions d'euros HT doivent être livrés courant 2012.

Les services techniques de la Casc engagent en moyenne 8 millions d'euros par an en fonds propres et se spécialisent dans la réalisation de gros projets. Après l'Europôle, ils se concentreront sur la refonte du pôle Gare routière et SNCF de Sarreguemines.

Le Warndt Park émerge à Creutzwald

Après plusieurs années de gestation, la communauté de communes du Warndt (CCW) lance le projet du Warndt Park à Creutzwald (Moselle). L'aménagement de la Zac mobilisera environ 15 millions d'euros HT pour une zone d'activité frontalière de 91 ha. La CCW prévoit de créer un « village » mixte accueillant entreprises et habitat. Les travaux doivent débuter fin 2013.